

**Certificat d'examen de types
n° F-04-C-663 du 28 juillet 2004**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E040023-D1

**Ensembles de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS
types EMT-P/M 24 et EMT-P/M 48.**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n°2001-387 modifié du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autre que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS, 5, rue des Chardonnerets, Z.A.C. Paris Nord II, 93290 TREMBLAY EN FRANCE. Usine de Falaise, avenue de Verdun, B.P. 129, 14700 FALAISE.

DEMANDEUR :

SOCIETE METALLURGIQUE DE GRAY, Z.I. Arc les Gray, B.P. 114, 70104 GRAY.

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS, 5, rue des Chardonnerets, Z.A.C. Paris Nord II, 93290 TREMBLAY EN FRANCE. Usine de Falaise, avenue de Verdun, B.P. 129, 14700 FALAISE.

OBJET :

Le présent certificat étend au bénéfice de la SOCIETE METALLURGIQUE DE GRAY le certificat d'examen de types n° F-02-C-144 du 2 octobre 2002 relatif aux ensembles de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS types EMT-P/M 24 et EMT-P/M 48 accordé au bénéfice de la société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques de l'ensemble de mesurage faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles du type approuvé par le certificat précité.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par le certificat précité.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E040023-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

La limite de validité du certificat précité reste inchangée. Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

